

À savoir ...

Hébergements temporaires



La Résidence Autonomie de l'Ourme propose un service d'hébergement temporaire de 6 places où vous pouvez être accueilli pour une durée limitée.

L'hébergement temporaire est proposé en cas d'absence des proches, de sortie d'hospitalisation, de travaux dans votre logement ou plus simplement pour passer des vacances dans un environnement différent. Il peut aussi vous permettre de vérifier si la vie en communauté vous convient ou non avant de s'y installer définitivement.

Même accueilli en hébergement temporaire, vous pouvez continuer votre vie sociale. Les services à votre disposition sont les mêmes que ceux de la Résidence. Il faut parfois réserver longtemps à l'avance, mais la formule de l'accueil temporaire n'est pas à négliger. Elle offre en effet à la personne un temps de répit.

Tables ouvertes

Même si vous ne résidez pas à la Résidence de l'Ourme, vous pouvez prendre des repas avec menu au choix. Si vous habitez Montfort-sur-Meu, le transport peut être assuré.

Des services tout compris pour vivre en bonne compagnie

- Accueil 7j/7j.
- Pension complète petit déjeuner, déjeuner avec choix des menus, dîner.
- Assurance habitation comprise.
- Pause gourmande l'après-midi en salle de loisirs.
- Réceptions : repas à thème, gastronomiques, buffet campagnard, galette-saucisse, crêperie...
- Distribution des journaux.
- Organisation d'événements ludiques, culinaires, intergénérationnels...
- Un salon de lecture et de rencontres.

Une assistance quotidienne

- Pour votre sécurité, appel du personnel par médaillon 24h/24h.
- Relais centrale d'écoute en cas d'urgence.
- Petits travaux de maintenance sur demande.
- Assistance aux démarches administratives.

Tarifs 2020

Hébergement permanent* : 45,55 € ou 48,40 € / jour

Hébergement temporaire* : 59,85 € ou 60,85 € / jour

**Tarif en pension complète. Le prix varie selon la superficie du logement. Il est entièrement à la charge du résident, sauf s'il bénéficie de l'aide sociale départementale, d'une aide financière des caisses de retraite ou de l'allocation logement.*

Tables ouvertes* : 9,30 € / repas ou 12,40 € / repas + transport du lundi au vendredi

**Aide possible du CCAS.*

Accueil Animation : 4 € (après-midi + goûter) pour les personnes âgées vivant à leur domicile, le mardi ou jeudi matin (atelier prévention des chutes).



Résidence de l'Ourme
5, rue de l'Ourme
35160 MONTFORT-SUR-MEU
Tél. : 02 99 09 03 86 / Fax : 02 99 09 07 28
direction.foyer@montfort-sur-meu.fr

2020

RÉSIDENTE AUTONOMIE DE L'OURME



Résidence Autonomie de l'Ourme, Montfort-sur-Meu

Bienvenue à la Résidence de l'Ourme



La Résidence de l'Ourme est située à 20 kms à l'ouest de Rennes et associe les charmes de la ville et les plaisirs de la campagne. La Résidence est située dans un quartier résidentiel du centre-ville, dans un cadre calme et de verdure avec une roseraie et un petit plan d'eau.

Une directrice en assure la responsabilité, qui dispose :

- de 70 studios pour **des hébergements permanents**,
 - de 6 chambres pour **des hébergements temporaires**.
- Son personnel assure le confort et le bien-être des résidents en permanence.

Les résidents peuvent aménager leur appartement à leur guise de façon à avoir leur propre environnement et se sentir comme chez eux.

Des liens de convivialité, d'aide et de soins



- « Au bonheur des anciens » vous informe chaque mois de l'actualité de la résidence.
- Le conseil de vie sociale donne son avis et fait des propositions sur l'organisation de la résidence.
- Un service extérieur d'aide à domicile en complémentarité pour vous aider dans vos actes de la vie quotidienne.
- Pour votre santé : vous choisissez votre cabinet de médecin, infirmier, kiné, pédicure....
- La médiathèque municipale prête des livres aux résidents.
- La paroisse propose régulièrement des messes ou la communion.
- Une journée d'entraide organisée par les familles au printemps pour le nettoyage du parc.

Des activités ouvertes aux personnes vivant à domicile



- Préservation de l'autonomie : atelier mémoire, parcours santé, prévention des chutes, gym douce.
- Sorties à la journée et la demi-journée.
- Séquence bien-être : massage, relaxation.
- Beauté : coiffage et soins esthétiques.
- Séquence convivialité : café discussion, ateliers intergénérationnels avec les TAPs.
- Séquence citoyenneté : participation à la vie de la résidence (pliage de serviettes, jardinage, pâtisserie, lecture du journal, visite....).
- Séquences de créativité : art floral, chants, bricolage, jardinage, peinture.
- Une association de bénévoles propose des animations tous les vendredis.

Des services à la carte avec participation

- Blanchissage soigné.
- Navette pour les commerces et le centre-ville.
- Petit bazar : commande, achat petites courses.
- Réception de vos invités en salon privé.
- Des ateliers de prévention : mémoire, gym, chute...